

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BORCE**

Séance du 10 avril 2009

L'an deux mille neuf et le 10 avril à 20 heures 30 , le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ROSE René, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Qui ont pris à la délibération : 7

Présents : ROSE René, LALANNE Joseph, COUSTET Jean Roger, , DURAND Jean Philippe, Solange MATE, Anne Marie APIOU, Jean François CEDET.

Absents :ARRATEIG Jean, Jean Vincent SALLES ,DUBOURG Vincent, Pierre CEDET MOUTENGOU.

Secrétaire de séance: Solange MATE

Vote à l'unanimité

OBJET : Plan Local d'Urbanisme ; droit de préemption Urbain.

Après approbation du plan local d'Urbanisme (P.L.U) , le Conseil Municipal,

DECIDE d'exercer son droit de préemption sur les zones U , AU , UB et UI, du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BORCE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

René ROSE



REÇU

Le 14 AVR 2009

**SOUS - PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE**